

DÉMARRAGE ET INTÉGRATION

des écoles primaires et des nouvelles
écoles secondaires participant
à la stratégie d'intervention
Agir autrement en 2007-2008

**AGIR
AUTREMENT**

Stratégie d'intervention *Agir autrement* (SIAA)

Les conditions sociales, économiques et culturelles qui caractérisent les milieux défavorisés augmentent les risques d'échec scolaire et les difficultés d'ordre social ou comportemental qui, à leur tour, augmentent les risques de décrochage et les problèmes d'intégration des jeunes. La recherche et l'expérience de terrain en milieu scolaire démontrent clairement qu'en milieu défavorisé, les facteurs qui rendent les jeunes vulnérables sont habituellement plus nombreux qu'ailleurs et leurs effets peuvent être décuplés parce que conjugués. L'expérience scolaire des élèves, des facteurs personnels et interpersonnels, des facteurs liés à la famille, ainsi que des facteurs sociaux et liés à l'école peuvent contribuer de manière positive et négative à la réussite des élèves issus d'un milieu défavorisé.

Depuis l'automne 2002, 189 écoles secondaires classées selon l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) au rang 8, 9 ou 10¹, faisant partie de 55 commissions scolaires², participent à la stratégie d'intervention *Agir autrement* (SIAA). Ces écoles, où se trouve une concentration d'élèves issus d'un milieu défavorisé, bénéficient d'une mesure financière leur permettant de mettre en œuvre ou de renforcer, sur la base d'un portrait et d'une analyse de situation rigoureuse, des moyens adaptés au contexte de leur milieu. De manière plus particulière, la SIAA vise, à travers ses orientations et ses objectifs nationaux, l'adaptation des pratiques, tant à l'échelle de l'école qu'à celle des classes, pour assurer une plus grande réussite des élèves issus d'un milieu défavorisé et réduire ainsi les inégalités scolaires que l'on trouve en fonction du milieu socioéconomique dont sont issus les élèves.

Parmi les diverses conséquences que peuvent exercer ces conditions sociales, culturelles et économiques sur la réussite des élèves en milieu défavorisé, il y en a sur lesquelles l'école détient un certain pouvoir. Par exemple :

- Les expériences de lecture des jeunes;
- L'attitude des jeunes face à l'école, au personnel de l'école, aux domaines d'apprentissage et aux tâches scolaires;
- Les aspirations scolaires, sociales et professionnelles des jeunes;
- Le bagage de connaissances et les stratégies utiles pour répondre aux exigences de l'école sur le plan des apprentissages et des comportements sociaux.

1- L'IMSE prend en compte, pour les deux tiers de son poids, la scolarisation de la mère et, pour une pondération d'un tiers, la proportion de parents n'ayant pas travaillé l'année précédente, sans considérer le revenu des familles. Ces données ont été obtenues de Statistique Canada, qui les a colligées dans le cadre du recensement de 2001 à partir d'un échantillon de ménages (familles).

2- Parmi celles-ci, on trouve 26 écoles et 8 commissions scolaires anglophones.

L'école peut jouer un rôle déterminant auprès des jeunes issus d'un milieu défavorisé à la condition :



- qu'elle renforce ou adopte des pratiques adaptées à ces milieux, c'est-à-dire une démarche établie en fonction de ce qu'elle aura identifié comme priorités sur le plan de l'intervention ainsi que ses conditions de réalisation, à la suite d'une analyse rigoureuse de la situation;
- qu'un soutien répondant aux besoins du milieu soit fourni et qu'un accompagnement soutenu, continu et approprié soit assuré dans le cadre d'une démarche de développement professionnel de qualité;
- que les initiatives en milieu défavorisé s'appuient sur des efforts conjugués et continus à travers le temps de tous les intervenants travaillant auprès des élèves.

Le démarrage de l'intégration des écoles primaires et de nouvelles écoles secondaires à la SIAA en 2007-2008

Les élèves ne commencent pas leur projet scolaire en étant sur une même ligne de départ et les inégalités scolaires tendent, de surcroît, à se creuser au fil de la scolarisation. En fait, la réussite ou l'échec scolaire est l'aboutissement d'un processus, d'une trajectoire. C'est pourquoi, cette année, la SIAA est élargie aux écoles primaires afin de soutenir l'intervention dès les débuts de ce processus si l'on veut être à même de prévenir et diminuer les effets des conditions sociales, culturelles et économiques défavorables qui pèsent sur la trajectoire scolaire des élèves issus de milieux défavorisés. L'intégration progressive des écoles primaires dans la SIAA permettra donc de consolider, en amont du secondaire, les interventions dans une optique à la fois préventive et spécifique.

En 2007-2008, la stratégie d'intervention *Agir autrement* a été prolongée pour les écoles secondaires déjà participantes. Mais l'année 2007-2008 en est aussi une de démarrage pour l'intégration de 578 écoles primaires de rang IMSE 8, 9 et 10 ainsi que de 70 écoles secondaires de même rang qui ne participaient pas, jusqu'alors, à la SIAA³.

Pour les écoles primaires en milieu défavorisé hors de l'île de Montréal, une somme de 11,8 M\$ est allouée.

Une somme de 3,8 M\$ est ajoutée pour les écoles secondaires qui ne participaient pas, jusqu'à ce jour, à la stratégie d'intervention *Agir autrement*.

3- Les écoles ayant une vocation particulière régionale ou suprarégionale ne sont pas admissibles.

Le rôle des divers intervenants dans la stratégie d'intervention *Agir autrement*

- Le **Comité national de pilotage** de la stratégie d'intervention *Agir autrement*, composé des principaux partenaires du milieu de l'éducation, s'assure du suivi de la mise en œuvre de la stratégie. Il repère les forces, les progrès, les obstacles et les réalisations de la stratégie et procède, le cas échéant, aux ajustements qui s'imposent. Enfin, dans les matières qui le requièrent, il fait des recommandations au ministre.
- La **coordination des interventions en milieu défavorisé (CIMD)** fournit aux commissions scolaires et aux écoles, par l'intermédiaire des directions régionales et des Services à la communauté anglophone, des indications précises sur les différents aspects de la stratégie. Elle offre, en collaboration avec les directions régionales et les Services à la communauté anglophone, selon un mécanisme convenu à l'échelle régionale, un soutien pour le développement professionnel des responsables SIAA des commissions scolaires concernant la défavorisation et ses impacts sur la réussite des élèves ainsi que la démarche de planification d'une école SIAA.
- Les **directions régionales ou les Services à la communauté anglophone**, selon les modalités convenues à l'échelle régionale avec les commissions scolaires, font le suivi de la mise en œuvre de la stratégie dans leur région et soutiennent les commissions scolaires en ce qui a trait à la réalisation des analyses de situation, ainsi qu'à la rédaction et à l'évaluation des planifications des écoles SIAA. Ils s'assurent, au préalable, que les commissions scolaires et les écoles comprennent bien la notion de défavorisation et ses impacts possibles sur la réussite des élèves.
- Les **commissions scolaires** soutiennent et accompagnent leurs écoles en milieu défavorisé. Au regard de la préparation d'une planification SIAA, elles peuvent soutenir et accompagner leurs écoles dans la collecte et l'interprétation de données, dans le choix de certains moyens d'action prometteurs pour la réussite des élèves en milieu défavorisé, dans le choix d'instruments ou de mécanismes permettant de mesurer l'impact des moyens sur la réussite ou l'atteinte des objectifs choisis par chacune des écoles et dans l'évaluation de leur planification.
- Chacune **des écoles SIAA, primaire ou secondaire**, réalise un portrait et une analyse de sa situation⁴ en lien avec les caractéristiques reliées au milieu défavorisé. À partir de cette analyse, elle identifie, dans sa planification SIAA, les priorités de travail qui se traduiront par un nombre limité d'orientations et d'objectifs pour améliorer la réussite des élèves et met en place des moyens adaptés et reconnus pour y parvenir. Elle suivra ensuite la mise en œuvre de ces moyens, évaluera l'atteinte de ses objectifs et procédera aux ajustements nécessaires.

4- Des renseignements pour soutenir la démarche d'analyse de situation et de planification SIAA d'une école seront disponibles prochainement sur le site Internet du MELS.

Résumé des attentes en 2007-2008 au regard de la SIAA

ÉCOLES SECONDAIRES SIAA DÉJÀ ENGAGÉES

- Dépôt de leur planification SIAA 2008-2009, en juin 2008.

ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES NOUVELLEMENT INTÉGRÉES À LA SIAA

- Amorce, en collaboration avec les acteurs de l'école et du milieu, d'un portrait et d'une analyse de situation en relation avec certains des aspects considérés importants en milieu défavorisé.
- Dépôt d'un projet de planification SIAA 2008-2009 en juin 2008 ou, selon l'avancement des travaux, d'un état des lieux comprenant une synthèse de l'amorce d'analyse de situation déjà effectuée, les priorités ou les premiers objectifs retenus, les moyens et les conditions de mise en œuvre prévus pour l'année 2008-2009.
- Mise en place possible, en cours d'année, de certains moyens d'action sur la base du plan de réussite en vigueur.

COMMISSIONS SCOLAIRES

- Reddition de comptes sur l'utilisation de l'allocation SIAA.
- Dépôt d'exemples de mesures ou moyens mis en place dans les nouvelles écoles SIAA en 2007-2008.

Pour plus de renseignements au sujet de la SIAA :

De nombreux documents ont été élaborés depuis l'amorce de la SIAA en 2002-2003. Les nouvelles écoles secondaires pourront donc profiter de cette expérience acquise sur l'intervention en milieu défavorisé au secondaire. En ce qui concerne les écoles primaires, des documents seront élaborés progressivement dans le but de soutenir leur intervention. Pour en savoir davantage, on peut consulter, sur le site Internet du MELS, une section consacrée à la SIAA à l'adresse suivante :

www.mels.gouv.qc.ca/agirautrement/index.htm.